



**HAL**  
open science

## Note de lecture

Luc Rouban

► **To cite this version:**

Luc Rouban. Note de lecture. Revue française d'administration publique, 2013, 148, pp.280 - 282.  
hal-03461053

**HAL Id: hal-03461053**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03461053>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

faiblesses » (p. 376). Selon l'auteur, de telles réformes ne permettront pas, à terme, de faire l'économie d'une réflexion d'ensemble sur le « modèle social » et sur les politiques d'intervention et de redistribution sociales qui en résultent. On en revient au sujet fondamental qui est celui de la détermination du juste « périmètre de la fonction publique et du secteur public ». Ce sujet doit englober les champs d'intervention des trois fonctions publiques et on doit ici réaffirmer notamment que le niveau des dotations budgétaires de l'État aux collectivités locales doit être davantage corrélé à une réelle maîtrise de leur masse salariale par ces dernières.

L'ouvrage ne se conclut pas par un appel à un « grand soir » dans la fonction publique comme le préconisait le *Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique* en 2009, en appelant, notamment, à basculer du régime des corps à un système reposant sur une cinquantaine de grands cadres statutaires, regroupés en filières professionnelles. Il privilégie, et c'est là une de ses orientations méthodologiques fondamentales, une « démarche plus réaliste et incrémentale qui, par définition, ne portera ses fruits que si elle s'inscrit dans la durée ». Les chantiers ne manquent pas et cet ouvrage a le grand mérite d'offrir une réflexion de premier plan sur l'avenir de notre système de fonction publique au sujet duquel l'auteur conclut : « Espérons que le privilège du temps et la continuité des choix, sur un registre non partisan, permettront à ces efforts de porter tous leurs fruits, dans un secteur où un consensus national serait si bien venu ».

Thierry RAMBAUD

*Professeur à l'Université de Paris-Descartes*

**Anne-Françoise GARÇON et Bruno BELHOSTE (dir.), *Les ingénieurs des mines : cultures, pouvoirs, pratiques*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2012, 484 p.**

Cet ouvrage collectif est tiré d'un colloque venu célébrer en octobre 2010 le double bicentenaire de la création du corps impérial des ingénieurs des mines et de la loi du 21 avril 1810 qui a défini les règles de l'action publique en matière d'exploitation minière. Il réunit des contributions d'historiens mais également de représentants du corps venus apporter leurs témoignages et leurs réflexions. Cet ouvrage mérite plus que le simple feuilletage que l'on accorde généralement aux actes de colloques car les contributions y sont riches et de qualité. L'histoire du corps des mines nous plonge en effet dans la relation complexe entre la mise en œuvre d'un appareil administratif moderne, le développement de savoirs scientifiques, l'émergence et le déclin de l'idéologie technocratique, le rôle de l'État dans l'élaboration de nouvelles politiques et de doctrines normatives. Les corpsards des mines se retrouvent souvent, en effet, au premier rang des réformateurs, mais aussi des ingénieurs, qui viennent articuler aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle la pensée rationalisatrice de l'État à la construction des grandes entreprises privées dans le secteur de l'énergie. Cet ouvrage est bienvenu car les corps techniques sont généralement fort méconnus, autant dans leur dimension sociologique que dans l'univers culturel qui les caractérise. Dans son introduction, Anne-Françoise Garçon met ainsi en garde contre les clichés sur le « colbertisme à la française » comme mode d'explication à tout faire pour analyser les relations du corps des mines et de l'État avec les industries privées. Elle rappelle que l'État du XIX<sup>e</sup> siècle en France, même autoritaire, était profondément libéral et qu'il ne faut pas confondre le patriotisme économique des

ingénieurs avec le dirigisme. Deux exigences dominent alors le corps : le développement de l'industrie et celui des connaissances techniques.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'œuvre scientifique, mais aussi à la posture intellectuelle des ingénieurs des mines. Ces derniers font ainsi évoluer la cartographie des ressources minières, ce qui conduit à une division des tâches au sein du corps (Isabelle Laboulais). Mais le rapport entre science et administration réalisé par le travail des ingénieurs conduit aussi à une construction intellectuelle de grande ampleur dans le projet de rationalisation du social et de transformation de l'économie libérale. Michel Letté montre ainsi dans son chapitre que ce projet né du scientisme et débouchant sur une littérature abondante est à l'origine de la recherche d'une troisième voie entre libéralisme et collectivisme socialiste. Émerge ainsi l'idéal d'un régime gestionnaire, élitiste et quelque peu autoritaire. Mais cette évolution intellectuelle vers la technocratie, dont Henry Le Chatelier est l'un des représentants les plus connus, conduit également à consolider l'autonomie de l'administration par rapport au gouvernement. Le chapitre rédigé par Michel Armatte poursuit la réflexion en montrant comment le corps contribue à l'émergence historique de régimes de savoirs particuliers, qui associent instruments de rationalisation (les statistiques par exemple) et nature de la régulation politique de la question sociale, la gestion des risques collectifs prenant une place de plus en plus importante. Le premier, qui voit triompher l'idée de l'État-ingénieur, est marqué par le saint-simonisme entre 1810 et 1885, et trouve son expression dans les œuvres de Michel Chevalier ou de Frédéric Le Play. L'apparition de l'État providence entre 1885 et 1930 appelle une nouvelle figure, celle de l'ingénieur social, dans laquelle s'investit le corps et conduit également à faire évoluer les sciences économiques. À partir des années 1930, l'essor de l'État keynésien s'appuie sur les nombreuses contributions des ingénieurs des mines à l'organisation scientifique du travail. L'ère néolibérale, qui s'ouvre dans les années 1970, conduit à un éclatement des trajectoires suivies par les ingénieurs. Alexandre Moatti présente, quant à lui, plusieurs biographies des ingénieurs-savants du corps qui font évoluer les sciences exactes et notamment les mathématiques, alors que Jakob Vogel analyse les échanges franco-allemands, nés dès 1772, dans le domaine des institutions, du droit et des savoirs liés à « l'art des mines ». La contribution de Jean-Marc Oury clôt cette première partie par une réflexion sur les rites de transmission des savoirs au sein du corps.

La seconde partie de l'ouvrage portant sur l'innovation et l'industrialisation soulève des questions très directement liées à l'histoire et à la sociologie administratives : le poids de l'administration des mines dans l'élaboration du statut des sociétés anonymes à partir de 1807 (Jean Rochat), la gestation historique du corps et l'hybridation précoce qu'elle réalise entre public et privé (Anne-Françoise Garçon), le rôle des corpsards dans l'industrie et les réseaux ferroviaires à travers la biographie d'Henri Fournel (Lionel Latty), le pantouflage des Mineurs dans l'industrie privée au XX<sup>e</sup> siècle, étude s'arrêtant malheureusement à 1969 (Hervé Joly), le rôle du corps dans la politique industrielle française (Christian Stoffaës). Cette partie s'achève par une conclusion plus philosophique de Thierry Gaudin sur la nouvelle essence de la technique, moins liée désormais à l'énergie et à la matière qu'à la biologie.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux questions de sécurité et d'environnement : l'élaboration législative de la protection sociale des ouvriers mineurs (Jean-Louis Escudier), le rôle d'Arthur Fontaine au Bureau international du travail dans la mise en place d'une réglementation du travail (Isabelle Lespinet-Moret), l'émergence de l'enjeu environnemental entre 1960 et 1980 (Daniel Bouillet), le rôle des ingénieurs des mines dans le contrôle de la sûreté nucléaire (Cyrille Foasso), avec une conclusion de Gustave Defrance sur l'enjeu que représente le dialogue entre les divers corps techniques sur ces questions décisives.

La dernière partie de l'ouvrage présente des études sur le contrôle et la régulation des ressources énergétiques et minérales : l'apport de Maurice Allais à la politique énergétique française (Martin Chick), une biographie de Paul Weiss, directeur des mines, ayant joué un rôle central dans l'élaboration de la politique charbonnière au détour de la Première guerre mondiale (Pierre Chancerel), le développement de la filière des carburants nationaux, à travers notamment la création en 1924 de l'Office national des combustibles liquides (Jean-Philippe Passaqui), la place qu'a pris le nucléaire civil au sein du corps à partir de 1960 (Alain Beltran), le rôle de Fernand Blondel dans la réforme administrative et la reconnaissance géologique de l'Afrique subsaharienne française des années 1930 (Stéphanie Samson) et, enfin, l'émergence et le développement de la métrologie (Alan Bryden). La conclusion, avant le débat général, est signée par Olivier Appert et porte sur l'investissement séculaire du corps dans l'élaboration d'une politique d'indépendance et de sûreté énergétique.

Au total, voici donc un ouvrage riche et foisonnant qui offre de multiples terrains de recherches complémentaires où l'histoire des administrations peut s'articuler à l'histoire politique et à l'histoire sociale. On appréciera qu'il échappe en grande partie à la tentation hagiographique. Certes, comme tous les ouvrages tirés de colloques un peu longs, celui-ci n'est pas exempt de défauts. On aurait aimé, par exemple, une synthèse historique plus développée en introduction ou en conclusion, une chronologie raisonnée des grandes dates du corps, une analyse plus systématique sur la place du corps au sein des grands corps techniques en particulier et de l'appareil d'État en général, et un peu moins de répétitions sur le colbertisme, les saint-simoniens et Frédéric Le Play. Mais il faut faire la part des limites de ce type d'exercice et considérer l'utilité pour la recherche des contributions qui y sont rassemblées.

Luc ROUBAN

*Directeur de recherche au CNRS, CEVIPOF-Sciences-po*

**Florence DESCAMPS, Sébastien KOTT, Philippe BEZES et Lucie TALLINEAU (dir.),** *L'invention de la gestion des finances publiques*, Comité pour l'histoire économique et financière-IGPDE, 2013, 680 p.

Le Comité pour l'histoire économique et financière (CHEFF) est une réussite à plusieurs titres. D'abord il a permis, grâce au soutien du ministère des finances, de former et d'agrèger, sous la direction d'universitaires éminents, des chercheurs maintenant confirmés, dont nous allons retrouver les noms parmi les contributeurs à l'ouvrage commenté. Ensuite, il a produit un corpus d'études d'une richesse sans précédent sur un domaine longtemps délaissé et pourtant essentiel pour éclairer l'histoire de notre pays. Depuis Schumpeter et son article fondateur sur la crise de l'État fiscal, on sait que c'est de l'impôt et des crises financières qu'est sortie la démocratie parlementaire. Plus généralement, les finances publiques sont le système sanguin du grand corps social et conditionnent ou témoignent de sa croissance et de ses pathologies.

C'est sous l'égide de cet organisme qu'a été élaboré et publié l'ouvrage *L'invention de la gestion des finances publiques* sous-titré *Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*. Fruit des travaux produits de 2006 à 2009 par le séminaire sur l'histoire de la gestion des finances publiques lancé en 2005, ce monumental volume ne peut être commenté sans citer dans leur diversité toutes les contributions rassemblées en trois parties, mais que le lecteur peut butiner sélectivement en fonction de ses centres d'intérêt.